BAC DE SES · SESSION 2024

Dissertation

Amérique du Nord | Jour 2 | 24-SESJ2AN1 | Engagement politique

Les variables sociodémographiques suffisent-elles à expliquer l'engagement politique ?



LES CONSEILS DE TON PROF

Pour réussir cet exercice

- Épreuve de 4 heures : si tu choisis la dissertation, tu ne fais pas l'épreuve composée.
- Utilise l'ensemble des documents proposés (de 3 à 4 documents).
- Reformule la question posée afin d'élaborer une problématique.
- Ton plan doit comporter des sous-parties et être équilibré.

Besoin d'un coup de pouce ?

Des sujets corrigés, des fiches de révision et des quiz t'attendent dans l'appli SOS SES : app.sosses.fr

Dissertation s’appuyant sur un dossier documentaire

Il est demandé au candidat :

- *de répondre à la question posée par le sujet ;*
- *de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;*
- *de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;*
- *de rédiger, en utilisant le vocabulaire économique et social spécifique approprié à la question et en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.*

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

SUJET

Ce sujet comporte quatre documents.

Les variables sociodémographiques suffisent-elles à expliquer l’engagement politique ?

DOCUMENT 1

Le vote aux élections présidentielles et législatives de 2022, selon l’âge, parmi les personnes sans diplôme et les diplômés du supérieur (en % des inscrits)

		Aucun diplôme (en %)	Diplôme du supérieur (en %)	Écart entre diplômés du supérieur et personnes sans diplôme (en points de pourcentage)
Âge	18-29 ans	4,4	24,2	19,8
	30-64 ans	27,2	43,3	16,1
	65 ans ou plus	34,6	57,0	22,4
	Ensemble	**28,8**	**43,7**	**14,9**

Lecture : en 2022, 28,8 % des inscrits sur les listes électorales, sans diplôme et non étudiants, ont voté à tous les tours des élections nationales (vote systématique).

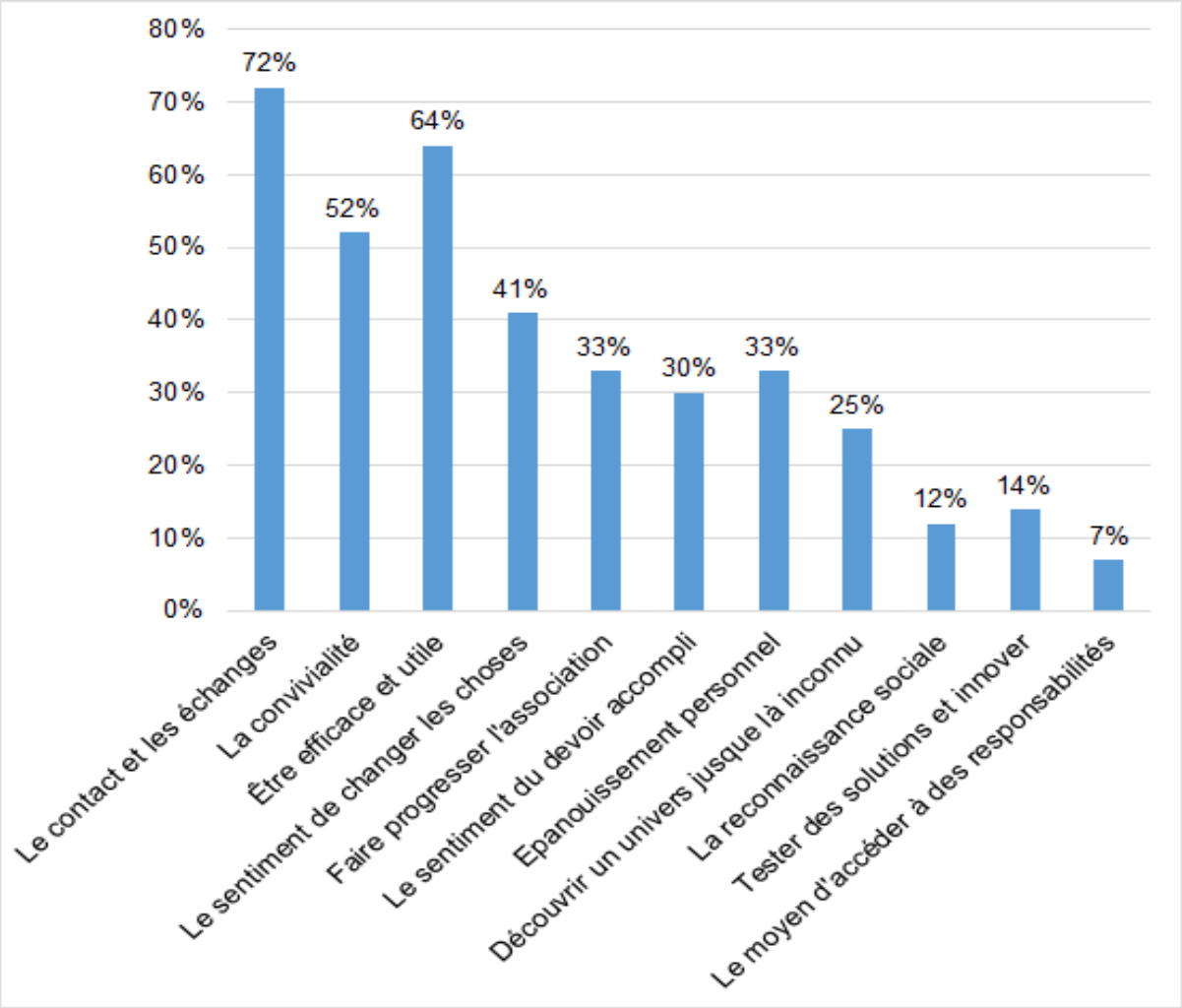
Champ : personnes inscrites sur les listes électorales, hors étudiants, et résidant en France métropolitaine.

Source : d’après INSEE, *Enquêtes sur la participation électorale de 2022*.

DOCUMENT 2

Les principales satisfactions des bénévoles

« Quelles principales satisfactions éprouvez-vous dans votre engagement bénévole ? »



Champ : enquête auprès des bénévoles associatifs soit 4 395 témoignages en 2022.

Source : d'après Recherches & Solidarités, *Baromètre d'Opinion des Bénévoles*, 2022.

DOCUMENT 3

Les moyens les plus adaptés pour s'engager

« Aujourd'hui, quels moyens vous paraissent les plus adaptés pour s'engager ? »
(en % des personnes interrogées, plusieurs réponses possibles, total supérieur à 100 %)

	Sexe		Âge					Statut [1]			**Ensemble**
	Homme	Femme	18-24 ans	25-34 ans	35-49 ans	50-64 ans	65 ans et +	CSP +	CSP -	Inactif	
Le vote	65	50	64	49	44	60	68	57	50	63	**57**
Une consommation responsable [2]	55	55	37	47	52	63	61	62	47	55	**55**
Le boycott	36	32	28	41	34	34	31	37	35	31	**34**
L'engagement associatif	31	29	40	25	28	34	26	31	28	30	**30**
La manifestation	28	29	35	34	32	27	21	30	31	26	**29**
La pétition	23	19	16	22	18	27	21	21	22	21	**21**
L'engagement sur les réseaux sociaux	16	17	27	28	14	15	11	19	17	15	**17**

Échantillon de 1021 personnes représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus.

Source : d'après Sondage OpinionWay pour le Printemps de l'Économie, mars 2023.

1. Dans ce document, les CSP + comprennent les artisans, commerçants et chefs d'entreprise, les cadres et professions libérales et les professions intermédiaires. Les CSP – comprennent les employés et les ouvriers. Les inactifs comprennent les retraités et autres inactifs.

2. Consommation responsable : consommation engagée.

DOCUMENT 4

Une association peut rémunérer, sous certaines conditions, son ou ses dirigeants en contrepartie des sujétions[1] imposées par leurs fonctions sans que cela remette en cause son caractère non lucratif. […]
Les personnes désignées par les statuts pour diriger l'association (membres du conseil d'administration, du bureau ou de l'instance qui en tient lieu) peuvent être rémunérées. […]
La rémunération du dirigeant d'une association comprend le versement de sommes d'argent ou l'attribution de tout autre avantage.
Ainsi, la rémunération comprend les éléments suivants :

- Rémunérations versées en contrepartie de l'exercice de la fonction de dirigeant
- Rémunérations ponctuelles pour une mission précise
- Avantages en nature[2]
- Cadeaux
- Remboursements forfaitaires de frais ou avances de frais non utilisés conformément à leur objet. [...]

Source : www.service-public.fr

1. Contraintes particulières liées à un emploi ou à un poste de travail.

2. L'avantage en nature consiste dans la fourniture ou la mise à disposition d'un bien ou d'un service, permettant à celui qui en bénéficie de faire l'économie de frais qu'il aurait dû normalement supporter.